

Isolants naturels écologiques  
à base de fibre de bois

# mise en œuvre

## CONTENU

Prescriptions de mise en œuvre  
du système d'isolation thermo-  
acoustique pour parquets massifs



## | RECOMMANDATIONS

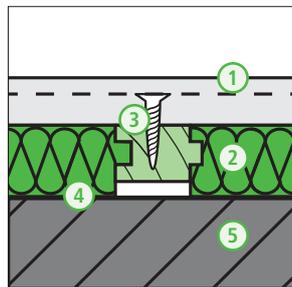
Stocker à plat et au sec.

Protéger les chants contre les chocs. Oter le film de protection de la palette lorsqu'elle se trouve sur un sol plat, stable et sec.

Respecter les règles en vigueur pour le traitement des poussières.

## | FORMATS DISPONIBLES

Epaisseur [mm]	Résistance thermique R en (m <sup>2</sup> K/W)	Performance phonique Lw en (dB)
40	1,00	23
60	1,50	25



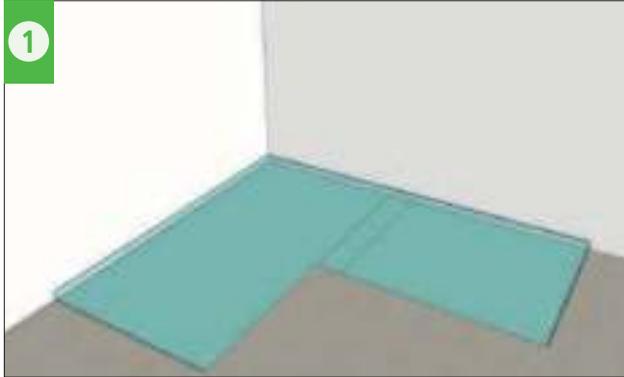
1. Parquet massif
2. STEICOfloor avec lamourde désolidarisée du sol
3. Fixation mécanique pour le parquet
4. Membrane de désolidarisation (pour plancher béton)
5. Plancher béton, plancher bois avec panneaux porteurs

## | GÉNÉRALITÉS

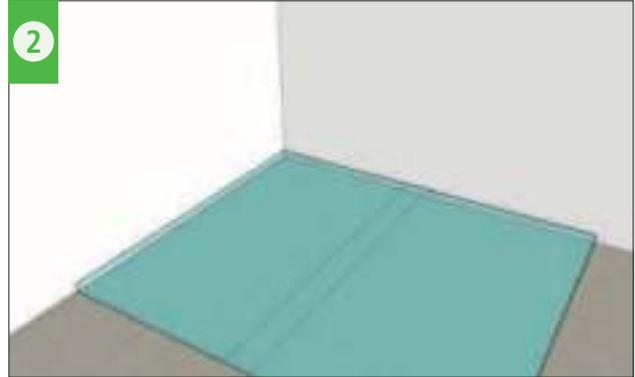


- Avant la mise en œuvre des produits STEICO, il convient de vérifier que l'hygrométrie générale du bâtiment est proche de l'équilibre. Le bâtiment doit avoir été ventilé régulièrement et le temps de séchage des ouvrages humides respecté (dalles béton, chapes mortier, murs maçonnés...).
- Les produits à base de fibre de bois STEICO sont à protéger d'une humidité prolongée et persistante.
- Si le produit STEICO subit une humidification accidentelle lors du stockage, il faut le sécher avant de le mettre en œuvre.

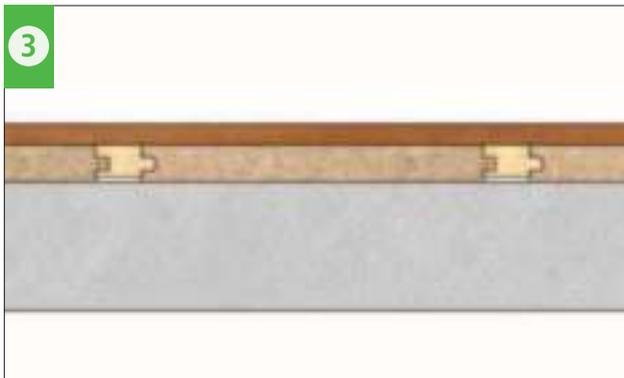
## | MISE EN ŒUVRE STEICOfloor



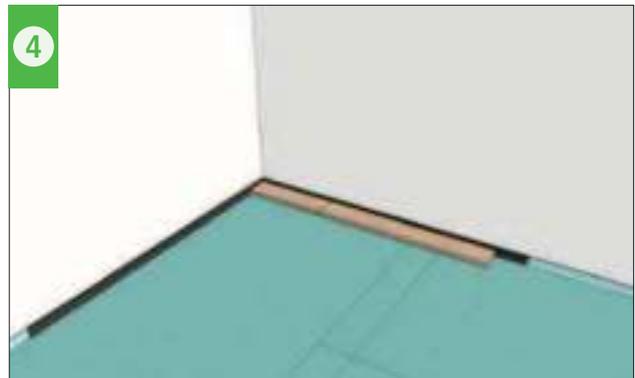
- Le support doit être plan, sec et porteur. Il convient de se référer aux DTU en vigueur pour la réception du support. (DTU 51.1 chapitre 6.2.3 Caractéristiques du support)
- Humidité : 3 % de la masse sèche pour les mortiers et bétons. Cette humidité est mesurée à environ 2 cm de profondeur. Maximum 18 % pour les supports et éléments en bois.
- Planéité : Flèche maxi de 5 mm sur la règle de 2 m.



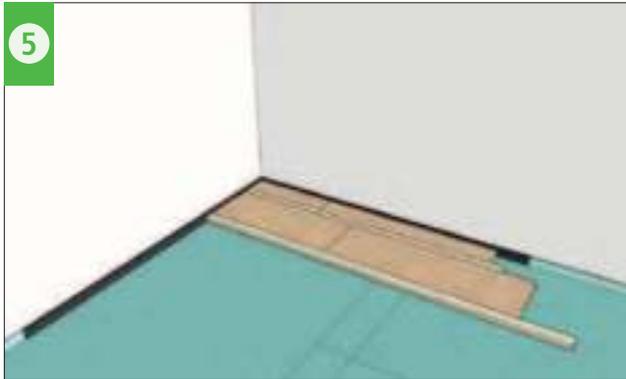
- La pose d'une sous-couche de désolidarisation (film de polyéthylène ou feutre bitumé) destinée à limiter les échanges d'humidité s'avère nécessaire sur les supports en mortier ou béton.
- Un joint de dilatation de 5 à 12 mm est mis en place contre tous les éléments fixes (cloisons, murs porteurs, poteaux, tuyaux...).



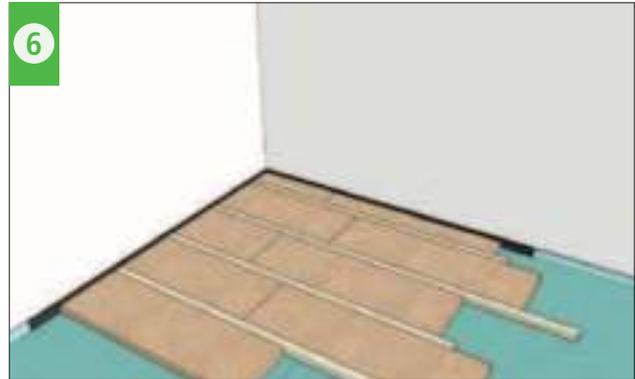
- Le montage asymétrique de la lambourde et des panneaux permet une désolidarisation de celle-ci afin d'éviter la transmission acoustique des bruits d'impact. C'est l'un des éléments qui permettent au procédé d'atteindre les niveaux de performance acoustique indiqués dans les tableaux en début de document.



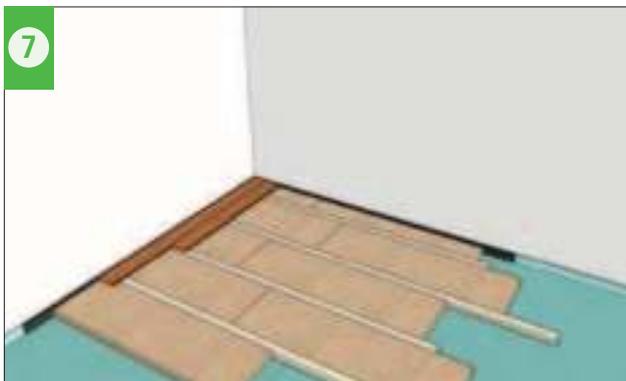
- La pose des lambourdes se fait perpendiculairement au sens de pose du parquet.
- Il est conseillé de commencer avec un demi-panneau coupé dans le sens de la longueur. Les rangées de panneaux sont posées à joints décalés de minimum 25 cm.



- Les isolants et les lambourdes sont posés et assemblés indépendamment, sans collage ou fixation.
- De même pour les lambourdes, il est conseillé de décaler les joints entre les rangées de minimum 50 cm. Un jeu de 20 mm est à prévoir entre les lambourdes et les murs ou cloisons périphériques.



- Les coupes doivent être parfaitement ajustées car l'isolant n'est pas compressible et ne doit pas être mis en force.
- Vérifier la nécessité d'un pare-vapeur avant la mise en œuvre du revêtement de sol.



- Il convient d'utiliser les fixations adaptées pour la mise en œuvre du revêtement de sol.



La marque de la gestion forestière responsable



\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)